

*Accords fiscaux—Loi*

aux jeunes que leur éducation a peut-être laissé à désirer, mais qu'elle sera meilleure à l'avenir. Néanmoins, le premier ministre conservateur se complait dans son comportement et son attitude égoïstes. S'il a le moindre courage, pourquoi ne déclenche-t-il pas des élections générales afin que des Canadiens puissent avoir le choix? J'exige des élections générales.

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre. J'espère que le député ne verra pas d'inconvénient à ce que nous ayons une période de questions et d'observations avant les élections.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, j'ai écouté avec énormément d'intérêt le discours du député de Cape Breton—Richmond-Est (M. Dingwall). Je voudrais lui rappeler que j'ai vécu une grève des médecins en Saskatchewan et que j'ai vu un gouvernement libéral administrer ma province pendant sept années de vaches maigres . . .

**M. Riis:** Des années de misère.

**M. Benjamin:** Oui, de vaches maigres et de misère. Ce gouvernement a instauré le ticket modérateur et la surfacturation. Le député peut-il nous dire si le parti libéral a changé son fusil d'épaule? Si c'est le cas, je dirai bravo. Je voudrais qu'il nous dise si le parti libéral a changé son fusil d'épaule depuis l'époque où l'assurance-maladie en était à ces débuts, où les médecins ont fait grève pendant 23 jours et où les libéraux les ont laissé dépasser leurs honoraires.

Deuxièmement, n'est-il pas exact que la modification apportée à la formule de 1977, que le gouvernement a promis de rétablir, remonte à l'époque où le parti libéral était encore au pouvoir? Est-ce que cela signifie que son parti a maintenant changé d'avis? Si c'est le cas, nous allons l'applaudir.

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, ce n'est pas souvent que j'ai l'occasion de répondre au député de Regina-Ouest. Cependant, à cause du peu d'années que j'ai passées à la Chambre, je ne dispose pas de l'expérience qu'apportent à la fois l'âge et le nombre d'années au Parlement . . .

**M. Schellenberg:** Vous avez autant de cheveux.

**M. Dingwall:** Le député parle de cheveux. J'en arrivais à la même conclusion moi-même. Il y a une similarité entre nous qui crève les yeux. Nous avons tous les deux le même coiffeur.

Avec son éloquence habituelle, le député parle de compassion. Depuis que je représente ma circonscription, je n'ai pas eu à recevoir de leçons du député sur ce plan-là, sans vouloir l'offenser. Je rappelle aux députés du NPD, s'ils veulent qu'on le leur rappelle et s'ils sont disposés à écouter, que ce n'est pas le parti social démocratique national qui a donné l'assurance-maladie aux Canadiens, mais bien un gouvernement libéral et ce fait ne devrait pas être contesté par le député à ma gauche ni par les députés d'en face.

Dans sa deuxième question, le député a fait allusion aux modifications apportées en 1977 au financement des programmes établis. Je ne sais pas si le député a oublié, exprès ou par inadvertance, ce qui s'est passé avant 1977. Ne se rend-il pas compte qu'il s'agissait de la volonté collective des premiers ministres de tout le Canada, y compris les membres du parti du député qui étaient alors membres des Assemblées législatives provinciales, qui ont demandé à maintes reprises que le gouvernement adopte la formule de 1977? Je pourrais fournir plus de détails à ce sujet, mais il suffit de dire que les premiers

ministres, le Parlement et les Canadiens voulaient tous substituer cette formule au partage par moitié. Je pourrais ajouter que cela a été souhaité par ma propre province et également par les provinces voisines.

● (2130)

A long terme, cette formule de financement n'a pas très bien servi ces régions. Toutefois, telle a été la volonté des premiers ministres et des Canadiens, à l'époque; ils préféraient le financement global. S'il y a une leçon à tirer de cette expérience, c'est que cette formule présente un certain intérêt pour l'établissement des budgets, aussi bien pour le gouvernement fédéral que pour les provinces.

Pour répondre en toute honnêteté à la question du député, je dirai que tous les niveaux de gouvernement ont perdu de vue, dans le débat, l'objectif du financement des programmes établis. On doit se soucier avant tout des gens, de gens qui veulent étudier, qui veulent se faire soigner. Voilà la raison d'être du financement des programmes établis, que nous soyons en 1977, 1982 ou 1986.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, j'ai apprécié les observations précédentes du député, car nous avons la même coiffure et sommes les deux plus beaux députés. Je voulais lui rafraîchir la mémoire et lui rappeler que ce sont des Parlements minoritaires, en 1963 et 1965, qui ont fait adopter l'assurance-maladie, grâce à des gens comme Tommy Douglas et le juge en chef Emmett Hall.

Je me demande s'il est disposé à répondre à la question que je lui ai posée. N'est-il pas vrai que ce sont les libéraux eux-mêmes qui ont commencé à effectuer des réductions et que le gouvernement conservateur ne fait que poursuivre dans cette voie? Cela n'a pas commencé en 1984 mais bien en 1977, 1978 et 1979. N'est-il pas vrai que le parti conservateur n'a rien inventé et que cette tendance remonte à l'époque où son parti était au pouvoir?

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit au départ, je n'ai pas la vaste expérience du député.

**Une voix:** C'est une façon de se dérober.

**M. Dingwall:** Avec le consentement unanime de la Chambre, je pourrais peut-être avoir le temps de faire quelques observations de plus pour la gouverne de mon vis-à-vis.

Quoiqu'il en soit, je ne peux répondre à la question, car je n'étais pas ici à l'époque. Le député oublie à dessein certains faits. Il a parlé de Tommy Douglas, un Canadien remarquable. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Selon moi, tous les députés seront d'accord là-dessus. Cependant, il a oublié de mentionner le travail et les efforts d'un ancien premier ministre, l'honorable Mackenzie King.

**M. Benjamin:** Oh, voyons!

**M. Dingwall:** Il a également oublié de mentionner la contribution de l'honorable Paul Martin et de l'honorable Allan J. MacEachen, pour ne nommer que ceux-là. Bien entendu, leur précurseur à tous était l'ancien premier ministre libéral, Lester B. Pearson, un autre remarquable premier ministre libéral.

J'espère que le député voudra réfléchir à ces observations. Il se laisse emporter par ses préjugés sectaires. Il devrait prendre le temps de réfléchir à l'histoire, en lisant non seulement les livres écrits par des socialistes dans diverses universités du